



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé de
l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*03

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

19/03/2021

Dossier complet le :

19/03/2021

N° d'enregistrement :

2021_5302

1. Intitulé du projet

RECYCABLES - RC2 - Augmentation du volume annuel de câbles broyés

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

RECYCABLES

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

M. Philippe TAILLEZ

RCS / SIRET

5 0 1 7 4 2 7 5 3 0 0 0 4 6

Forme juridique SAS

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
1.a) Autres installations classées pour la protection de l'environnement soumises à autorisation	Compte tenu des évolutions dues au projet, le site est classé à Autorisation selon la nomenclature des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement, pour la rubrique 2791 (installation de traitement de déchets non dangereux (...), la quantité de déchets traités étant supérieure ou égale à 10 t/j). La quantité prévue de câbles en aluminium et déchets de cuivre à traiter atteindra 30 à 40 t/j au maximum.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet prévoit :

- L'augmentation du volume de déchets de câbles aluminium traités,
- La redistribution des différents stockages sur le site,
- L'ajout d'un procédé d'affinage des plastiques par la technique du courant de Foucault.

Il n'y aura pas de phase de travaux.

4.2 Objectifs du projet

Depuis 2008, le groupe SUEZ, en association avec NEXANS, est devenu leader européen du recyclage et de la valorisation des câbles. Chaque année, environ 30.000 tonnes de câbles sont valorisés sur l'écopôle SITA AGORA de NOYELLES-GODAULT. Dans une optique de respect de l'environnement et d'économie circulaire, les sous-produits de cette valorisation (grenailles d'aluminium, polymères...) sont ensuite renvoyés vers des filières spécialisées, notamment chez NEXANS, afin de produire de nouveaux câbles.

Dans l'arrêté d'enregistrement d'avril 2019, la capacité de traitement de déchets non dangereux (rubrique 2791) est inférieure à 10t/j, soit un classement sous le régime de la Déclaration.

Afin de répondre à une augmentation du marché lié au recyclage des câbles aluminium, RECYCABLES souhaite porter les flux de câbles aluminium traités de 2.250 à 5.500 tonnes par an sur son site RC2, soit environ 25 tonnes par jour pour la rubrique 2791 ; le site passe donc à Autorisation pour cette rubrique.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Il n'y a pas de phase travaux prévue.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Il n'y aura pas de modification des installations de broyage des câbles et de compactage du cuivre, ni des capacités matérielles (pelles hydrauliques, chariots frontaux) déployées sur le site.

En revanche, le projet prévoit le passage à deux postes, avec les horaires suivants : 7h-14h, 14h-22h (au lieu de 8h-12h, 13h-17h actuellement). Les effectifs seront également revus, avec l'emploi de 3 ETP supplémentaires (1 chef d'équipe, 1 opérateur de production, et 1 conducteur d'engins).

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale ~~sera~~ sera jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet est soumis à Autorisation selon la réglementation des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement. Il est soumis à l'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude environnementale (objet de la présente demande). Un porter à connaissance est joint au présent formulaire, afin de préciser les modalités du projet, et l'incidence de ce dernier sur les impacts et dangers de l'installation.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
La superficie du projet est celle du site.	8.981 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Ecopole SITA AGORA
1 Rue de Malfidano
62950 NOYELLES GODAULT

Coordonnées géographiques¹

Long. 3°01'82"17 Lat. 50°42'71"55

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" ___" Lat. ___° ___' ___" ___"

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" ___" Lat. ___° ___' ___" ___"

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site RC2 est situé au sein de l'écopole SITA AGORA, qui se trouve sur l'emprise de l'ancien site Metaleurop (site BASOL numéro 62.0030). Le site était inscrit "en cours de traitement, objectifs de réhabilitation et choix techniques définis ou en cours de mise en oeuvre" lors de la dernière mise à jour de la fiche BASOL, en Novembre 2016.
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Empendré-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Indiquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet engendrera la production de faibles quantités de matières combustibles supplémentaires (broyats et poussières de plastique). Les modifications de stockages (emplacements, dimensions) ont fait l'objet de nouvelles modélisations incendie avec le logiciel FLUMLOG, afin de s'assurer que les flux thermiques soient toujours bien contenus dans les limites de propriété, et qu'il n'y a pas de risque lié aux effets dominos. Les rapports de modélisations sont tenus à la disposition de l'inspection des installations classées.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pas de risque supplémentaire.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Pas de modification de la nature des déchets acceptés sur le site (câbles aluminium, déchets de cuivre).
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'augmentation de production engendrera également une augmentation du trafic de poids-lourds arrivant et partant du site : 43 PL entrants par mois (au lieu de 30 actuellement), et 32 PL sortants par mois (au lieu de 25 actuellement). Cette augmentation est toutefois faible par rapport à la circulation globale sur l'écopôle ; et d'autant plus, par rapport à la circulation sur les autoroutes A21 et A1 (augmentation de l'ordre de 0,38% maximum sur l'écopôle, 0,017% sur l'A21, et 0,005% sur l'A1).
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Les horaires de fonctionnement du site resteront en période diurne ; les valeurs limites à respecter seront inchangés. Par ailleurs, le volume d'activité supplémentaire n'engendrera pas de niveaux sonores plus élevés, mais un allongement de la période durant laquelle le bruit sera observé (7h - 22h, au lieu de 8h - 17h actuellement).

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Pas de modification de la nature des déchets acceptés sur le site (câbles aluminium, déchets de cuivre).</p>
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le process de broyage des câbles est susceptible d'être à l'origine de vibrations. Le volume d'activité supplémentaire engendrera un allongement de la période durant laquelle les vibrations sont susceptibles d'être observées (7h - 22h, au lieu de 8h - 17h actuellement).</p>
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<p>Les rejets atmosphériques liés au fonctionnement du process de broyage des câbles sont liés à la durée de fonctionnement de ce dernier. Les concentrations attendues seront inchangées, mais la durée des émissions sera supérieure. Concernant les émissions diffuses, leur évolution sera faible, et proportionnelle à l'augmentation des poids-lourds en provenance et partant du site (augmentation de l'ordre de 0,38% maximum sur l'écopole, 0,017% sur l'A21, et 0,005% sur l'A1).</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Les seuls rejets d'eau sur le site resteront les eaux sanitaires et de ruissellement.</p>
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<p>Comme cela est déjà le cas à l'heure actuelle, les déchets produits par l'installation de traitement seront envoyés vers une filière de traitement (valorisation ou, à défaut, élimination) agréée.</p>

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

Les effets de nature transfrontalière liés au projet concernent le transport de câbles vers le site (NEXANS étant une entreprise à l'échelle mondiale), ainsi que le transport des sous-produits issus du broyage des câbles vers les mêmes sites.

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Le projet prévoit la mise en place d'un procédé d'affinage des plastiques par la technique du courant de Foucault. Ce système permet, grâce à un séparateur magnétique, de mieux séparer (et donc valoriser) les fractions de matières plastiques.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet

Un porter à connaissance est joint au présent formulaire, afin de préciser les modalités du projet, et l'incidence de ce dernier sur les impacts et dangers de l'installation.

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus.



Fait à

NOYELLES GODAULT

le,

11/03/2021

Signature

